

du programme accéléré de construction de la centrale, on a achevé en 1973 l'érection des pylônes et l'installation des câbles pour la troisième ligne de 735 kV reliant la centrale hydraulique des chutes Churchill à la limite Labrador/Québec; l'aménagement de cette troisième ligne a posé des problèmes particuliers car il fallait éviter les dangers d'induction de la tension résultant de la proximité de deux lignes adjacentes de transport déjà en service. Comme on était en avance sur le calendrier aux chutes Churchill, on a détourné une partie des eaux de la centrale de Twin Falls, qui est plus petite, vers le réservoir de développement principal des chutes Churchill, où elles seront utilisées plus efficacement par la grande centrale située à un niveau plus élevé.

En aval des chutes Churchill, la Brinco a entrepris des études de faisabilité en vue d'un projet d'aménagement de 1,800 MW dans l'île Gull. On pourrait aménager d'autres emplacements sur le cours inférieur du fleuve Churchill et le long des rivières adjacentes et augmenter ainsi considérablement la puissance disponible. Le gouvernement provincial a commandé une étude, qui sera terminée en 1974, sur la possibilité de transporter l'énergie du Labrador par le détroit de Belle-Isle jusqu'à l'île de Terre-Neuve. Il a également exprimé l'opinion que l'énergie provenant des aménagements futurs le long du fleuve Churchill au Labrador devrait être utilisée à Terre-Neuve au lieu d'être exportée. On prévoit que l'île aura besoin d'un supplément d'énergie vers 1977-78 pour satisfaire à l'accroissement de la demande, et l'autre solution si l'on ne veut pas avoir à transporter l'électricité à partir du cours inférieur du fleuve Churchill serait l'augmentation de la production thermique «dans l'île» et, dans une certaine mesure, de la production hydraulique.

La forte expansion des installations de production dans l'île ces dernières années suffit pour répondre aux besoins pour le moment et pour plusieurs années à venir. Aucune installation n'était en voie d'expansion dans l'île en 1973, mais on a poursuivi la construction d'un réseau de 230 kV entre l'aménagement hydraulique de Baie d'Espoir et la côte ouest de l'île. On a achevé en 1973 l'installation d'une ligne de transport de 230 kV d'une longueur de 85 milles reliant la nouvelle centrale de commutation de Buchans au terminal de Bottom Brook.

Île-du-Prince-Édouard. Dépourvue de tout cours d'eau important, l'Île-du-Prince-Édouard doit obtenir son énergie presque entièrement de centrales thermiques alimentées en combustible pétrolier; il existe quelques centrales hydrauliques de faible envergure mais elles ne servent qu'à faire fonctionner de petites usines. La Maritime Electric Company, Limited dessert directement Charlottetown ainsi que les villes, villages et régions rurales de la province à l'exception de Summerside, qui est desservie par un service municipal d'électricité qui livre aux clients l'énergie achetée à la Maritime Electric, tandis que l'usine diesel de la ville, d'une puissance de 6.9 MW, est toujours prête à entrer en service au besoin.

En 1973, la Maritime Electric a installé une turbine à gaz de 25 MW à Borden, portant ainsi la puissance totale de cette centrale à 39 MW. On a construit une courte ligne de 69 kV pour relier la centrale de Borden au réseau déjà existant de 69 kV à Albany. La demande à l'égard du réseau de la Maritime Electric a été de 11.8% supérieure à celle de l'année précédente, mais on ne s'attend pas que ce taux d'accroissement se reproduise en 1974 en raison de la forte augmentation du prix de l'électricité imputable à la hausse du coût du combustible.

On prévoit établir une liaison avec la terre ferme au moyen d'un câble sous-marin de 138 kV qui traversera le détroit de Northumberland; il doit entrer en service en 1976. Grâce à cette ligne, l'île aura accès aux réseaux beaucoup plus importants de la terre ferme, y compris à la production nucléaire, et elle sera ainsi moins dépendante d'une production thermique de faible puissance et d'approvisionnements en pétrole importé pour la production d'électricité.

Nouvelle-Écosse. En 1973, la Nova Scotia Light and Power Company Limited et la Nova Scotia Power Commission ont été intégrées en un seul service d'électricité, la Nova Scotia Power Corporation, après que le gouvernement provincial eut acheté en 1972 toutes les actions en circulation de la société.

Le groupe de 100 MW alimenté au mazout de Tufts Cove a été remis en marche en 1973. Il était entré en service en décembre 1972, mais à cause de problèmes de turbine il avait fallu interrompre le fonctionnement pour permettre de remplacer la pale. On prévoit une autre expansion de 150 MW pour 1976 qui portera la puissance totale de la centrale à 350 MW.